



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 13 décembre 2021 à 19 h à la salle du conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Benoit Bibeau, conseiller
Mario Cardin, conseiller
Myriam Cournoyer, conseillère
Guy Lambert, conseiller
Vincent Lavallée, conseiller
Roger Soulières, conseiller

Maxime Dauplaise, greffier-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Une (1) personne assiste à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le greffier-trésorier, par courrier électronique le 8 décembre 2021.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

37-12-21

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des prévisions budgétaires 2022 et du programme triennal d'immobilisation (PTI) 2022-2023-2024
4. Adoption des prévisions budgétaires 2022
5. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024
6. Questions du public portant exclusivement sur le budget
7. Levée de la séance

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2022-2023-2024

À la demande du maire, le directeur général présente les prévisions budgétaires 2022 et le plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024.

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

38-12-21

Il est proposé par Mario Cardin, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents

résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022:



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – 2022

REVENUS	2022	
Taxe foncière générale (0,79 \$) -----	2 694 404	\$
Taxe foncière générale immeubles (1,16 \$)		
non résidentiels -----	57 088	
Surtaxe remembrement-----	5 100	
Répartitions locales -----	61 681	
Eau (89 \$ / rés. / 0,54 \$ mc) -----	245 951	
Egout (168 \$ / rés.) -----	220 752	
Matières résiduelles (140 \$) -----	187 880	
Matières résiduelles chalets non reliés (70 \$)	11 550	
Compensation de taxes immeubles gouv. Qc --	255	
Compensation taxes imm. Affaires sociales--	18 275	
Compensation taxes immeubles gouv. Canada	1 368	
Autres services rendus -----	84 250	
Permis (Urbanisme)-----	7 500	
Droits de mutations immobilières -----	91 000	
Amendes et pénalités-----	7 500	
Intérêts -----	9 600	
Transferts-----	63 962	

TOTAL :-----**3 768 116** \$

CHARGES

Conseil municipal-----	117 900	\$
Application de la loi -----	33 500	
Gestion financière et administrative-----	573 091	
Évaluation -----	58 575	
Administration générale (autres)-----	750	
Sécurité publique -----	249 414	
Centre animalier -----	11 000	
Protection contre l'incendie -----	326 691	
Sécurité civile-----	10 000	
Voirie municipale -----	264 564	
Enlèvement de la neige -----	124 601	
Éclairage de rues -----	15 000	
Circulation et stationnement -----	29 200	
Transport adapté et collectif -----	93 416	
Approvisionnement / traitement de l'eau-	174 850	
Réseaux de distribution de l'eau-----	80 220	
Traitement des eaux usées -----	89 450	
Réseaux d'égouts -----	129 070	
Enlèvement et élimination des matières résiduelles ---	203 840	
Entretien et travaux des cours d'eau -----	5 000	
Logement social O.M.H. -----	8 000	
Aménagement, urbanisme et zonage -----	91 150	
Promotion/développement économique (CLD)	27 520	
Loisirs : centres communautaires (Maison des jeunes)	12 090	
Patinoires / glissade -----	1 300	
Port de plaisance, quais, bâtiments sanitaires	18 580	
Parcs, camp de jour/jeux d'eau (Supralocal inclus) -	159 990	
Contribution organismes sportifs -----	8 000	
Activités culturelles-----	26 500	
Frais de financement -----	187 750	

Sous-total :-----**3 131 012** \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital-----	612 104	\$
Remboursement fonds de roulement -----	20 000	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection-----	5 000	

TOTAL :-----**3 768 116** \$ ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

No de résolution
ou annotation

39-12-21

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022-2023-2024

Il est proposé par Vincent Lavallée, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le Programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024 de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET

Pierre Pontbriand: taux de taxes, emprunts, subventions.

40-12-21

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets étant traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE LEVER la séance à 19 h 24.

ADOPTÉE

Michel Péroquin, maire

Maxime Dauplaise,
directeur général
et greffier-trésorier

« Je Michel Péroquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »